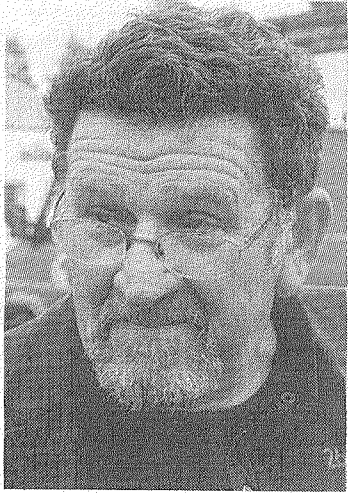
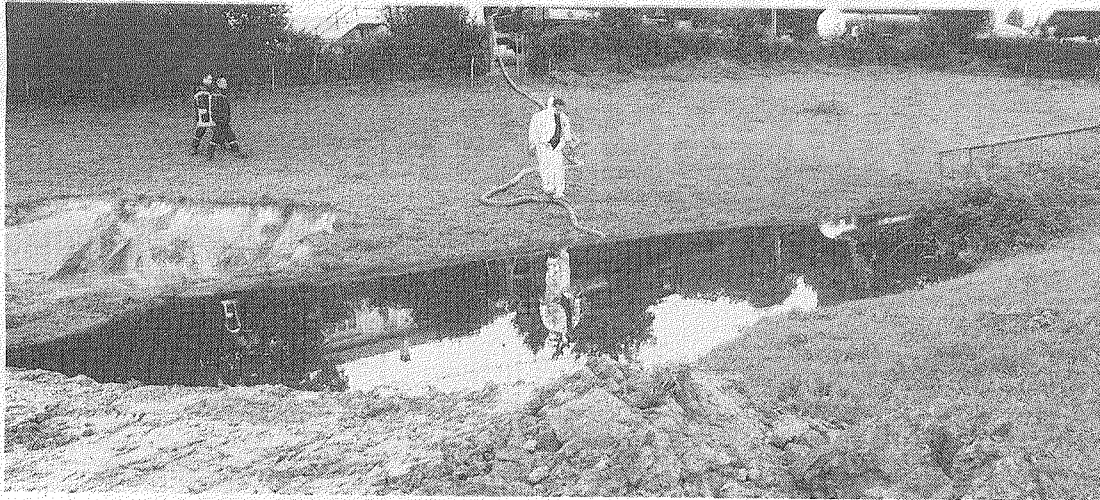


La pollution cernée mais pas les responsabilités

Fenioux. Les tonnes de goudron liquide déversées dans la rivière sont désormais isolées. Mais, ignorant qui va payer, la Snam a cessé de pomper.



Bernard Hipeau, maire de Fenioux depuis mars 2008.



Trois barrages de terre ont été aménagés afin d'isoler l'eau impropre. Hier matin, la Snam avait commencé à pomper.

(Photos NR, Eric Pollet)

La « marée noire » qui s'est répandue mardi à Fenioux - plus dans la rivière que dans le bourg - est maîtrisée. La pose dans le cours de trois « mersons » de terre, le premier à 150 m en amont du déversement accidentel, le deuxième à 150 m en aval, le troisième à 150 m plus bas, a permis d'isoler les eaux souillées par le goudron, chaud et liquide à sa sortie de la citerne percée, froid et solide quelques heures plus tard. Sous les ordres du commandant Leyondre, une douzaine de pompiers ont pompé l'eau venant de la

source pour la restituer 500 m en aval. Une dérivation réalisée grâce à deux pompes de 120 m³/h. De son côté, la Société niortaise d'assainissement (Snam) a mis en place quatre véhicules pour pomper l'eau souillée et immobilisée, pour commencer à nettoyer et pour évacuer les déchets sur Antipol, son centre de traitement à Fontenay-le-Comte.

Bataille d'experts

Hier matin, le directeur commercial de la Snam évaluait à 600 à 1.000 mètres cubes le volume de polluants à pomper et transporter. Mais, déjà, Didier

Guicheteau s'interrogeait-il et interrogeait-il alentour sur l'identité du payeur. Finalement, sans réponse hier après-midi, la Snam a décidé de cesser de pomper jusqu'à plus d'éclaircissement.

Ce qui est sûr : fabriqué par la société Interliant, de Brux (Vienne), le goudron a été livré par l'entreprise Lorcy, de La Rochelle. Un de ses camions est venu remplir la citerne, mise à la disposition de l'entreprise de BTP Racaud, de Vernoux-sur-Boutonne, chargée du chantier de réfection de voirie pour le compte de la communauté de communes.

Dix minutes après son remplissage, la citerne a enfoncé par son poids le sol assoupli par la pluie avant d'être percée dans sa chute par un rouleau compresseur. La société de BTP dit qu'elle n'a pas signé le bon de livraison, le maire avance qu'on ne lui a pas demandé l'autorisation de stationner la citerne sur le terrain municipal, constitué d'anciens remblais. Et sans doute une belle bataille d'experts en perspective.

Daniel Dartigues
nr.niort@nrco.fr

le chiffre

400.000

C'est en euros le montant estimatif - fourchette haute - des travaux de traitement de la pollution. Le coût de l'évacuation des eaux souillées et du curage du lit et des berges du Fenioux sur près de 300 m ne tient toutefois pas forcément compte de la longueur d'un chantier qui pourrait dépasser deux semaines, ni de la remise en l'état à l'identique de cette rivière poissonneuse, affluent de l'Autize et faisant partie du bassin versant de la Sèvre niortaise. Les polluants seront éliminés, soit par incinération, soit par biopile : il s'agit de bactéries qui transforment les hydrocarbures.

la phrase

« Votre responsabilité n'est pas engagée »

C'est le message téléphonique rassurant qu'a adressé mardi la Smacl à Bernard Hipeau. Inquiet sur la suite financière - qui va payer ? -, le maire de Fenioux, président de la communauté de communes de l'Orée de Gâtine, a jugé prudent d'appeler l'assureur de la commune. De son côté, la Société mutualiste d'assurance des collectivités locales envisage de dépêcher un expert.

... « Une catastrophe » pour les pêcheurs

« Une catastrophe ». Sur place hier après-midi, Pierre Lacroix n'avait pas d'autre mot pour caractériser cette pollution locale autant que navrante. Le président de la Fédération des Deux-Sèvres pour la pêche et la protection du milieu aquatique avait encore en mémoire la pollution survenue l'an passé sur 3,5 km de l'Egray, causée par la laiterie de Champdeniers. Il était d'autant plus « remonté » qu'il venait de déceler des traces d'infiltrations à l'aval des barrages de terre. « On va surveiller attentivement la suite ».

D'ores et déjà, la Fédération départementale et l'Amicale des pêcheurs de l'Autize - l'AAPPMA de Coulonges-sur-l'Autize y dispose d'un parcours de pêche - se préparent à déposer plainte. Deux agents de la Fédération ont déjà retrouvé une dizaine d'anguilles le ventre en l'air. Mais ce sont des quantités significatives d'anguilles, de carpes, de goujons et de gardons morts qu'ils s'attendent à récupérer dans le fond du lit du Fenioux. Ce cours d'eau de 1^{re} catégorie



Deux agents de la Fédération ont constaté hier les dégâts les plus apparents.

se jette dans le Saumort qui lui-même est un affluent de l'Autize. Après la vidange et le curage, la remise en place à l'identique nécessitera l'apport de roches et de graviers. Ensuite, « il faudra trois ans avant que la rivière se refasse ». Ultime commentaire, cette fois sur les faits : « La négligence est manifeste : comment expliquer autrement la présence d'une citerne au bord d'un ruisseau ? »



LA JOIE A DU COFFRE. 560 LITRES EXACTEMENT.

La nouvelle BMW 520d Touring brille dans toutes les catégories. À commencer par son design, alliance unique de beauté et de dynamisme. Et grâce aux technologies BMW EfficientDynamics, elle possède le rendement énergétique le plus performant de sa catégorie en développant 184 ch pour seulement 135 g de CO₂/km et 5,1 l/100 km en cycle mixte. Enfin, à l'instar de son coffre dont la capacité varie de 560 à 1 670 litres, elle adapte son espace intérieur pour vous permettre d'accueillir vos proches et de partager avec eux cette sensation unique de confort.

NOUVELLE BMW 520d TOURING.

BMW 520d Touring Confort 44 750 €

BMW EfficientDynamics
Moins d'émissions. Plus de plaisir.

Garage JUILLET
Concessionnaire BMW
475, av. de Paris - NIORT
Tél. 05 49 33 01 46

Prix TTC maximum conseillé au 1^{er} juin 2010 de la BMW 520d Touring Confort avec option peinture métallisée.